JUGEMENT DE CELUI QUI DORT AU MOMENT DU FAJR CAR IL VEILLE POUR LES ÉTUDES

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Prière



Jugement de celui qui dort au moment du fajr car il veille pour les études
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.



Télécharger | 0min 28

Question :
Ce questionneur dit : quel est le jugement de celui qui dort au moment de la prière du fajr sous prétexte qu'il veille à cause des études et des examens ?

Réponse :

MachaAllah, machaAllah ! Il lui a été accordé la réussite… Il manque l'obligation et il veille. Qu'est-ce que cette étude de la science ? Il manque les obligations, il n'y a pas de bénéfice dans l'étude de la science. La prière du fajr est obligatoire, en son temps avec le groupe. Il ne fait rien passer avant elle.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

 Traduit et publié par an-nassiha.com

 **Source :** alfawzan.af.org.sa/node/14179